

DOMAINE « EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT »

**FICHE : DISPOSITIF DEPARTEMENTAL EN FAVEUR DES AMENAGEMENTS
PAYSAGERS ET DE LA NATURE EN VILLE**

VOLET : 20 000 ARBRES EN VAUCLUSE

OBJET

Fourniture d'arbres et d'arbustes, prêts à planter, pour les aménagements paysagers sur du foncier public vauclusien.

OUVRAGES OU OPERATIONS SUBVENTIONNABLES

- Plantations et aménagements paysagers d'espaces publics (bâtiments, alignements de voiries, délaissés, parkings, places, squares et jardins publics ...),
- Plantations de haies (brise-vent, haies composites ...),
- Revalorisations d'espaces naturels,
- Plantations de ripisylves.

BENEFICIAIRES

Communes, groupements de communes et syndicats intercommunaux.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION


- Dépense subventionnable : fourniture et livraison de végétaux pour une valeur maximum plafonnée à 15 000 €. La collectivité locale doit apporter un autofinancement à hauteur minimum de 20 % du coût du projet,
- Taux : 100 % - une seule attribution par collectivité territoriale par période de 3 ans,
- Nature de l'aide : subvention en nature, les végétaux provenant d'un ou plusieurs pépiniéristes attributaires d'un marché du Conseil départemental. Les végétaux sont à choisir dans le catalogue établi par les services du Département.

DOSSIER A PRODUIRE

- Demande écrite accompagnée de :
 - délibération du conseil municipal ou de l'assemblée du groupement de communes précisant l'engagement à la signature d'une convention,
 - présentation du projet,
 - présentation du service gestionnaire,
 - présentation des moyens disponibles pour la plantation et l'entretien,
 - plan de masse (pour situer le projet sur le territoire de la collectivité) et plan d'implantation des végétaux,
 - liste des végétaux souhaités (à choisir dans le catalogue proposé par les services du Département),
 - plan de financement,
 - calendrier.

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction du Développement et des Solidarités Territoriales
Service Aménagement de l'Espace, Agriculture, Environnement

 04.32.40.79.05